

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non

REAL PLUS

Classe A-INSTITUTIONAL EURO (ACC) (Code ISIN LU1666218448)

Classe A-INSTITUTIONAL EURO (DIS) (Code ISIN LU1666255564)

un compartiment de AZ Fund 1 géré par AZ Fund Management S.A., partie du groupe de sociétés Azimut Group

A) OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT:

Objectifs: Le Compartiment a l'optique de poursuivre un rendement positif sur la base d'une année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Politique d'investissement: le Compartiment orientera les investissements de manière significative vers des obligations gouvernementales brésiliennes à court terme et des instruments du marché monétaire, tous deux avec taux fixe et variable. Le Compartiment pourra investir de manière accessoire dans d'autres instruments de créance dans les limites prévues par la loi et les restrictions relatives aux investissements. Les titres seront principalement en Real brésilien et de façon résiduelle en autres devises. Les titres seront négociés principalement sur le marché de Brésil et de façon résiduelle sur d'autres marchés réglementés. Le Compartiment n'est subordonné à aucun lien qui peut s'exprimer en termes de rating de l'émetteur étant entendu que le Compartiment va investir principalement dans des titres investment grade. Cependant il n'est pas exclu que suite à des événements politiques et économiques le rating des investissements puisse subir des détériorations.

La Société de Gestion pourra toutefois investir de manière dynamique et flexible aussi dans des actions ou des instruments liés à des actions des émetteurs brésiliens. Le Compartiment pourra en outre détenir des liquidités jusqu'à 100% de ses actifs nets. L'exposition nette des actions ou des instruments liés à des actions, aux marchés des actions provenant des techniques de protection ne pourra pas dépasser 10% des actifs du Compartiment.

L'exposition actionnaire sera tendanciellement couverte par des contrats futurs pour limiter la volatilité dérivant des mouvements du marché brésilien en actions.

Le Compartiment aura recours structurellement aux techniques de protection contre les variations des cours de bourse, dans les limites prévues par la loi et à travers des techniques autorisées par la réglementation.

Le Compartiment étant géré afin d'atteindre un rendement positif sur la base d'une année solaire, le style de gestion est dynamique et flexible, avec contrôle du risque assumé également en fonction de la performance réalisée durant la période considérée.

La politique d'investissement repose, bien plus que sur l'asset allocation, sur la sélection des titres individuels au sein du portefeuille ainsi que sur une stratégie visant à déterminer le moment le plus opportun pour acquérir/vendre certains titres au sein du portefeuille. Une telle philosophie de gestion peut également se caractériser par une modification fréquente du portefeuille.

Le Compartiment pourra en outre utiliser des instruments financiers dérivés – non seulement (i) sur les investissements sus mentionnés aux fins d'investissements directs (ii) à des fins de couverture des risques (liés au marché, aux actions, aux taux d'intérêt, au change, au crédit, etc.). Normalement, la Société de Gestion ne réalise pas la couverture du risque de change. Le Compartiment n'investira pas plus de 10% de ses actifs nets en parts d'OPCVM et/ou d'autres OPC.

Rachat de Parts: Les Porteurs de Parts du Compartiment peuvent, chaque jour à tout moment, demander le rachat de leurs Parts contre espèces. Les remboursements se feront sur une base journalière.

Politique de distribution: Le Compartiment distribuera des dividendes aux porteurs de parts des classes A-INSTITUTIONAL EURO (DIS) et réinvestira les dividendes pour les porteurs de parts des classes A-INSTITUTIONAL EURO (ACC). La distribution des revenus est sur base trimestrielle.

B) PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT:

A risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Ces classes se situant dans la **catégorie du risque 5** du fait de ses hausses ou fléchissements, ou données simulées, par le passé.
- la catégorie de risque associée à ces classes ayant été calculée sur la base des données historiques, elle peut ne pas être une indication fiable de son profil de risque futur
- la catégorie de risque n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps;
- la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque»;
- Le Compartiment appartient à cette catégorie en raison des risques prédominants suivants : risques d'intérêts, risques de crédit et risques des changes

Risques

- **Risques d'intérêts:** La part de patrimoine investie dans des titres de débit est dans une large mesure soumise aux risques liés aux possibles

variations des taux d'intérêt du marché, dépendant de différents facteurs parmi lesquels, les attentes en matière d'inflation, de croissance de l'économie et de stabilité des sociétés émettrices.

- **Risques de crédit:** En ce qui concerne la part investie dans des titres des émetteurs, il existe également un risque lié à la capacité de ces mêmes sociétés à honorer leurs engagements en matière de paiement des intérêts et de remboursement du capital
- **Risques géopolitique:** Le résultat de l'investissement pourrait souffrir des risques découlant de la situation financière et géopolitique des pays dans lesquels sont effectués les investissements
- **Risques des pays émergents:** substantielle
- **Risques des changes:** existe un risque lié à l'investissement d'une partie substantielle du patrimoine en devises autres que l'Euro

C) FRAIS:

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée: 2% (*) sur le montant investi

Frais de sortie: 0% (*) sur le montant objet du rachat

Frais de conversion : **Euros 25,00.** Pour plus d'information veuillez vous référer à l'Annexe II du prospectus du Fonds

(*) les pourcentages indiqués sont les maxima pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins

Frais prélevés par le Compartiment sur une année

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances**Commission de gestion variable additionnelle**

il est prévu le prélèvement d'une éventuelle commission de gestion variable additionnelle, si:

- la variation de la valeur de la Part du Compartiment dans l'horizon temporel de référence (année civile) – est supérieure (over performance) à celle de l'index de référence ci-dessous indiqué dans le même horizon temporel de référence (année civile). Le calcul est effectué par référence au dernier jour ouvrable de l'année civile précédant l'horizon temporel de référence (année civile).
- la valeur de la Part du Compartiment calculée par référence au dernier jour ouvrable de l'année civile courante est supérieure à la valeur de la Part du Compartiment calculé par référence au dernier jour ouvrable de l'année civile précédente.

Lorsque les deux conditions indiquées ci-dessus sont remplies, le montant de la commission supplémentaire sera de 10% de la susdite over performance, multiplié par le nombre de Parts existant au Jour d'Évaluation auquel le calcul de la commission se réfère.

Cette commission additionnelle est prélevée annuellement sur les liquidités disponibles du Compartiment le premier jour ouvrable de l'année civile suivant la période de référence.

L'application de la commission de gestion variable additionnelle est effectuée quotidiennement avec accumulation de la provision du jour auquel le calcul fait référence, selon la méthodologie indiquée ci-dessus.

Chaque jour, aux fins du calcul de la valeur globale du Compartiment, sera créditée au Compartiment la provision du jour précédant et sera débitée, le cas échéant, la provision du jour auquel le calcul se réfère.

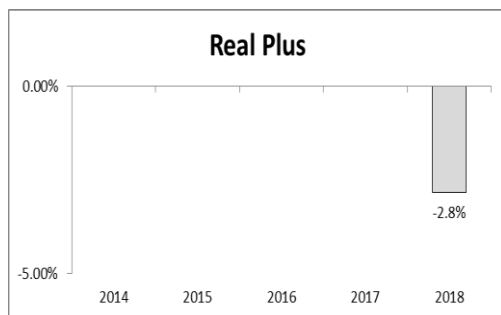
Index de Référence: 100% [CDI + variation du taux de change EUR/REAL]

Pour toutes les classes de parts : 0% est le montant facturé au titre du dernier exercice. Ce montant est fortement lié aux tendances des marchés et donc il ne reflète pas nécessairement ni la situation présente de ces marchés ni la tendance de la commission elle-même

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en 31 décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions liées à certaines circonstances et les frais de transactions (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou

vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective). Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section 15 et à l'Annexe II du prospectus de AZ Fund 1, disponible sur le site internet www.azimut.it

D) PERFORMANCES PASSÉES:

- Les performances historiques ne constituent pas un indicateur de performances futures
- Les performances historiques ont été évaluées en euro
- Les performances historiques du Compartiment reflètent les frais à charge du Compartiment et n'incluent pas les frais directement à charge de l'investisseur
- Le Compartiment a été créé le 19 Janvier 2015
- Ce type des Parts ont été créé en 2017

E) INFORMATIONS PRATIQUES:

- **Nom du dépositaire:** BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg.
- **Lieu et modalités d'obtention d'informations supplémentaires:** les investisseurs peuvent obtenir de plus amples informations sur AZ FUND 1, ses compartiments et les classes de parts disponibles dans le prospectus du AZ Fund 1 ou sur le site internet www.azimut.it. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments de AZ Fund 1. Les actifs et passifs des compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales. De plus amples informations sur le fonds, telles qu'une copie du règlement de gestion, du Prospectus, du dernier rapport annuel et de tout rapport semestriel ultérieur peuvent être obtenues gratuitement en français au siège social de la Société de Gestion (AZ Fund Management S.A, 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg) ainsi qu'auprès des agents placeurs dans les pays de commercialisation.
- **Politique de rémunération de la Société de Gestion:** La politique de rémunération actualisée, y compris, sans s'y limiter, une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible sur le site internet : <http://www.azimut-group.com/en/international-presence/az-fund-management> Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande au siège social de la Société de Gestion
- **Modalités d'obtention d'autres informations pratiques:** d'autres informations pratiques, en ce compris le tout dernier prix des parts,

peuvent être obtenues gratuitement au siège social de la Société de Gestion (AZ Fund Management S.A, 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg) ainsi qu'auprès des agents placeurs dans les pays de commercialisation.

- **Fiscalité:** la législation fiscale du grand-duché de Luxembourg peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- **Responsabilité:** la responsabilité de AZ Fund Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du AZ Fund 1.
- **Autres Types de Parts:** le Compartiment peut émettre différents types de parts. Pour plus d'information sur les types de Parts, veuillez vous référer aux prospectus du AZ Fund 1 ou sur le site internet www.azimut.it.
- **Conversions:** les investisseurs ont le droit d'échanger les parts qu'ils détiennent dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment de AZ FUND 1 selon les modalités de conversion décrites au chapitre 11 du prospectus de AZ Fund 1.

AZ FUND 1 est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. AZ Fund Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2019.